

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE

Département de l'Aveyron
Arrondissement de Millau
Canton de Saint-Affrique

Nombre de Conseillers en exercice : 13
de Présents : 10
de Votants : 13

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Extrait du Registre
Des délibérations du Conseil Municipal
Séance du Jeudi 20 Juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt juin à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Etaient présents : M. Frédéric ARTIS, M. Arnaud BERNARD, Mme Catherine CADENET, Mme Myriam ESPERANCE, M. Loïc MARAVAL, Mme Isabelle NEGRE, M. Gaëtan PRIVAT, M. Sébastien ROUSTAN, Mme Marie-Claude SIRE, M. Jean-François VIDAL.

Procurations : Mme Géraldine ARTIS à Mme Myriam ESPERANCE, M. Gérard CAILHOL à M. Frédéric ARTIS, Mme Laure GARRIBOTTO à M. Jean-François VIDAL.

Secrétaire de séance : M. Arnaud BERNARD

Objet : Réévaluation prix repas cantine - AFR

Monsieur le Maire rappelle que le 01/09/2020, une convention entre l'Association Familles Rurales et la mairie de Vabres-l'Abbaye a été signée, instaurant les modalités de mise à disposition du local de cantine municipale et la part des repas refacturée.

Suite à la délibération 2024-039, approuvant une augmentation du prix de repas de la cantine, Monsieur le Maire propose de réévaluer aussi le prix du repas refacturé à l'AFR par une nouvelle convention, instaurant le coût du repas (pour les mercredis et les vacances scolaires), à 4,50€.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Fait et délibéré à Vabres l'Abbaye, les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire